

JESUS, PREMIER JUDEO-CHRETIEN ?

Introduction

Après de récentes œuvres à grand succès, telle le Da Vinci Code, situons le personnage de Jésus face à l'Histoire.

Aveuglé par l'avatar divin de Jésus, on ne pense même pas, généralement, à donner à celui-ci une appartenance à un groupe humain. Ainsi, Jésus fut-il « chrétien », question qui en surprendra plus d'un ? Mais, si oui, à quelle catégorie de chrétiens appartenait-il ?

N'oublions pas que les premiers adeptes de Jésus étaient principalement des Juifs palestiniens.

Puis Paul, l'« apôtre des Gentils », c'est-à-dire des non-Juifs, parcourut le monde hellénistique, y faisant de nombreux convertis : on les appela des « chrétiens hellénistiques ».

Citoyen juif de Palestine, Jésus –selon son statut humain-, ne doit-il pas être considéré comme « judéo-chrétien » ? Du coup, il aurait donc, comme fondateur de fait du mouvement chrétien, été le premier « judéo-chrétien ».

Notons qu'un important cimetière judéo-chrétien occupe le flanc occidental du Mont des Oliviers à Jérusalem.

Mais, quel sort fut-il réservé au personnage de Jésus après sa mort, au temps de la « Primitive église » ? On le verra dans la deuxième partie.

JESUS, FILS D'ISRAËL

1) Jésus a-t-il réellement existé ?

Il fut un temps, pas encore très lointain, où il était de bon ton, par prudence, de contester l'existence réelle des fondateurs antiques des mouvements religieux ou non. Maintenant, avec le développement, l'approfondissement et l'affinement de notre connaissance de l'histoire antique du bassin oriental de la Méditerranée, qui oserait contester l'existence réelle de personnages tels que Socrate, Platon, Aristote, Jésus, et – apport récent de l'archéologie – le Maître de justice qui fonda la Communauté essénienne de Qoumrân, sur la rive occidentale de la mer Morte vers l'an 100 avant notre ère, et mourut vers l'an 65 avant notre ère – une soixantaine d'années, donc, avant la naissance de Jésus dans les dernières années d'Hérode le Grand, Jésus qui mourut vraisemblablement en l'an 30 de notre ère ?

Certes, le Nouveau Testament, (Évangiles, etc...), comme, d'ailleurs, l'ensemble de la littérature de cette époque, n'est pas un livre d'histoire au sens où nous l'entendons aujourd'hui. Mais l'analyse méthodique de ce document, associée à celle d'autres documents de cette époque – les évocations plus tardives de Jésus et de son milieu satisfaisant encore moins la critique historique que celles contenues dans les documents de cette époque – ainsi que des résultats des fouilles de nombreux sites archéologiques du bassin oriental de la Méditerranée, permet à la critique historique – replaçant le personnage de Jésus dans le contexte palestinien de l'époque, mieux connu aujourd'hui –, d'y voir plus clair sur les grandes lignes de la vie de Jésus, sur quelques éléments marquants de celle-ci.

Ce personnage s'est-il vraiment appelé "Jésus"? Platon s'est-il vraiment appelé Platon ? A vrai dire, ce point n'est pas essentiel. Relevons, seulement, que les textes qui parlent de ce personnage le nomment "Jésus", nom d'ailleurs assez courant dans le monde Juif : c'est celui de "Josué". En ce qui concerne l'appellation "Christ", qui est un titre fonctionnel, nous y reviendrons sous peu. Précisons que Platon (428 à 348 ou 347 avant Jésus-Christ) fut le disciple de Socrate (vers 470 à 399 avant Jésus-Christ) et le maître d'Aristote (384-322 avant Jésus-Christ).

A propos de la datation des Évangiles, rappelons, ici, que le critère généralement utilisé, par les spécialistes concernés, pour dater d'avant ou d'après l'année 70 de notre ère chacun des écrits juifs palestiniens qualifiés, assez imparfaitement d'"intertestamentaires" – assez imparfaitement car cette littérature déborde sur les dates de composition de certains textes composant, en amont l'Ancien Testament, en aval le Nouveau Testament –, est la mention ou l'absence de mention, dans celui-ci, de la destruction du Temple de Jérusalem qui eut lieu en cette année 70 de notre ère. Or, aucun des écrits constituant le Nouveau Testament n'indique que cet événement catastrophique de première importance (pour les juifs, ce Temple était l'unique demeure de Dieu sur terre) s'est produit : la rédaction de ces documents doit donc avoir été antérieure à l'an 70 de notre ère. A moins qu'un autre argument objectif ne s'y oppose réellement, voilà ce que doit dire l'historien tenu de condamner la méthode des "deux poids, deux mesures" qui serait pratiquée à l'égard des divers textes de cette même origine juive palestinienne. De plus, lorsque, dans les Évangiles (cf. *Matthieu*, XXIV, 1-3 ; *Marc*, XIII, 1-4 ; *Luc*, XXI, 5-7), Jésus annonce à ses disciples la destruction du Temple, ceux-ci lui demandant, alors, quand cela arrivera, serait-il vraiment concevable que, si cet événement s'était déjà produit, il n'en soit pas fait mention ici ?

2) Jésus a-t-il vécu à Nazareth?

Selon le Révérend Père dominicain Jérôme Murphy-O'Connor, professeur à l'École biblique et archéologique française de Jérusalem: « *Les Évangiles ne sont pas d'accord sur le lieu de résidence de Marie et de Joseph avant la naissance de Jésus. Ils habitaient à Bethléem selon Matthieu (Mt., II), à Nazareth selon Luc (Lc., II, 4-5) [et alors, rappelons-le, ils seraient allés à Bethléem à l'occasion d'un recensement ordonné par les Romains, chaque chef de famille devant se faire recenser avec les siens dans la ville de ses ancêtres]. Matthieu aurait plutôt raison. Joseph venait d'une famille judéenne, et Marie était apparentée au prêtre Zacharie [par sa femme Elisabeth, cf. Luc, I, 36], qui était donc obligé de vivre près du Temple. Si Nazareth avait été leur ville natale, ils seraient plutôt rentrés chez eux pour fuir Hérode au lieu de partir en Égypte* ». Notons que ce dernier argument est quelque peu surprenant, car le royaume d'Hérode le Grand incluait la Galilée. Et notre dominicain continue ainsi: « *En revanche, l'Égypte était souvent un lieu de refuge pour les Judéens (I Rois, XI, 40; 2 Rois, XXV, 26; Jérémie, XXVI, 21). Si Marie avait habité près de Jérusalem, il aurait été normal qu'elle passe quelques jours chez Élisabeth, la femme de Zacharie (Luc, I, 39-40); sinon, faire le voyage de trois jours de Nazareth à Jérusalem était tout à fait inconcevable pour une jeune Juive non accompagnée. Lorsque Archélaüs [seulement ethnarque de Judée et de Samarie] se montra aussi capricieux et violent que son père Hérode le Grand (37-4 avant J.-C.), Joseph décida d'emmener sa famille dans un village isolé au nord; d'autres membres de la famille le suivirent peut-être. Luc savait que la famille avait habité Nazareth pendant de nombreuses années (Matthieu, XIII, 54; Luc, IV, 16) et que les parents n'y manquaient pas (Matthieu, XIII, 55-56). Il en conclut que Nazareth était la ville natale de Joseph et de Marie* ». Et Murphy-O'Connor ajoute: « *Une petite indication laisse supposer l'existence d'une communauté judéo-chrétienne à Nazareth aux IIe-IIIe siècles après J.-C. Conon, qui fut martyrisé en Asie Mineure pendant le règne de Decius (249-251 après J.-C.), déclara devant se juges: "Je viens de Nazareth en Galilée; j'appartiens à la famille du Christ qui est vénéré depuis le temps de mes ancêtres"* ». (dans le *Guide archéologique de la Terre Sainte* (traduit de l'anglais), Paris, éditions Denoël, 1982, pp. 318-319).

Relevons que dans le *Guide bleu* des éditions Hachette consacré à Israël, établi par Bernard Hennequin (édition de 1981, p. 229), il est indiqué que cette cité, « *parce qu'elle avait refusé la domination romaine, fut détruite en 68* » de notre ère, lors de la Première Guerre (ou Révolte) juive qu'écrasèrent les Romains Vespasien et Titus. Et Murphy-O'Connor, dans son *Guide* (p. 321) précise que « *des silos, des pressoirs à huile, des réserves, même des traces de fondations de maisons, [sont] autant de vestiges de la ville de Nazareth du Ier siècle après J.C.* ».

Pour en finir avec cette question touchant les relations de Jésus avec Nazareth, citons l'Évangile selon Matthieu, en II, 22-23: « *Mais, apprenant qu'Archélaüs régnait sur la Judée à la place d'Hérode son père, il [c'est-à-dire Joseph] craignit de s'y rendre [retour d'Égypte]; averti en songe il se retira dans la région de Galilée et vint s'établir dans une ville appelée Nazareth; pour que s'accomplît l'oracle des prophètes: "Il sera appelé Nazôréen"* » – dernier mot que *La Bible de Jérusalem* dote de la note que voici: « *"Nazôréen" (Nazôraios, forme adoptée par Matthieu, Jean et Actes) et son synonyme "Nazarénien" (Nazarenos, forme adoptée par Marc; Luc a les deux formes) sont deux transcriptions courantes d'un adjectif araméen (nasraya), lui-même dérivé du nom de ville "Nazareth" (Nasrath). Appliqué à Jésus, dont il caractérisait l'origine, Matthieu, XXVI, 69, 71, puis à ses sectateurs, Actes, XXIV, 5, ce terme s'est maintenu dans le monde sémitique pour désigner les disciples de Jésus, tandis que le nom de "chrétien", Actes, XI 26, a prévalu dans le monde gréco-romain. – On ne voit pas clairement à quels oracles prophétiques Matthieu fait ici allusion; on peut songer au nazîr de Juges, XIII, 5, 7, ou au neçer "rejeton" de Isaïe, XI, 1, ou mieux encore à naçar "garder" d'Isaïe, XLII, 6; XLIX, 8, d'où naçur = le Reste* ».

Ajoutons que, selon J.-H. Charlesworth, de l'Université de Princeton (Etats-Unis), dans *Jésus et les nouvelles découvertes de l'archéologie* (Bayard, Paris, 2007) :

« depuis les années 1990, les travaux de fouilles entrepris à moins d'un kilomètre du centre de la Nazareth du premier siècle ont révélé certaines structures intéressantes. Un pressoir à vin a été dégagé, et de superbes terrasses soutenues par des murs de maçonnerie sont à présent visibles. Ce qui nous importe le plus est que trois tours circulaires, bâties en pierres, distantes d'une quinzaine de mètres l'une de l'autre, dominant à présent le terrain rocailleux. Ce ne sont pas des fortifications : elles semblent plutôt reliées à un vignoble. En compagnie de Ross Voss, j'ai dégagé la tour orientale (située à présent de l'autre côté d'une nouvelle route et donc séparée du pressoir). Les tessons collectés au pied de la tour sont tous romains, hérodiens pour la plupart ».

3) Jésus fut-il essénien ?

Relevons, d'abord, que Jésus ne fut pas le "Maître de justice" des *Manuscrits de la mer Morte*, puisque celui-ci mourut une soixantaine d'années avant la naissance de Jésus.

Malgré certaines ressemblances – n'étaient-ils pas juifs palestiniens tous les deux, et peu éloignés, l'un de l'autre, dans le temps? –, d'importantes différences, d'ailleurs, distinguent le "rigoriste" Maître de justice du début du Ier siècle avant notre ère du "laxiste" Jésus du début du Ier siècle de notre ère. Vu que, d'une part, Jésus était considéré comme un "laxiste" par les Pharisiens (fréquentant femmes de mauvaise vie et fonctionnaires romains, ne respectant pas suffisamment le sabbat, lui et ses disciples, à leur goût), lesquels eux-mêmes, d'autre part, étaient jugés "laxistes" par les Esséniens: pour ceux-ci Jésus était donc, si l'on peut dire, "laxiste" au carré.

Ajoutons qu'il ne faut pas confondre le "baptême" que Jésus, comme Jean-Baptiste avant lui, n'administrait qu'une seule fois à chaque postulant, avec les bains de purification qu'à Qoumrân on pratiquait chaque fois que nécessaire. De plus, Jésus, comme Jean-Baptiste encore, accueillait à part entière tous les repentis, sans les soumettre aux deux années de "noviciat" – pour utiliser une terminologie chrétienne – venant après la période "probatoire" de durée non connue, que leur imposaient les Esséniens. Si donc, d'une part, Jésus avait été essénien avant son "baptême" par Jean-Baptiste, il aurait ainsi dû avoir profondément évolué lorsqu'il commença son propre ministère qui suivit de peu ce baptême. Et, d'autre part, ce ne sont pas les quarante jours et nuits de jeûnes passés au Désert où l'Esprit l'avait emmené, aussitôt après ce baptême, "pour être tenté par le diable" (*Matth IV, 1-2*, selon *La Bible de Jérusalem*), qui auraient pu tenir lieu des stages imposés par les Esséniens aux postulants !

Restons donc sérieux. Même si des Esséniens ont pu en diverses circonstances, à divers moments, adhérer au Christianisme, Jésus quant à lui, selon l'ensemble des documents actuellement connus des spécialistes concernés, paraît ne pas avoir pu être essénien.

4) Jésus fut-il un zélote ou un révolutionnaire social ?

Nous verrons ci-dessous, à propos du caractère messianique attribué à Jésus, que celui-ci, pendant son ministère, « ne veut pas être reconnu par les foules comme le roi messianique, ce qui risquerait de prêter à une confusion dramatique », comme le souligne le R.P. dominicain Marie-Émile Boismard, professeur à l'École biblique et archéologique française de Jérusalem, dans son ouvrage intitulé *A l'Aube du christianisme*, éditions du Cerf, Paris, 1999, p. 169.

Jésus n'était donc pas un zélate (cf. également, par exemple, son "*Rendez à César ce qui est à César*", *Matthieu*, XXII, 21), même si certains de ses disciples, eux-mêmes peut-être zélotes (ainsi : "Simon le Zélate", *Matthieu*, X, 4; *Marc*, III, 18 ; *Luc*, VI, 15), ont pu un moment le penser. On a même voulu expliquer ainsi la trahison de Judas Iscariot (*Matthieu*, X, 4; *Marc*, III, 19; *Luc*, VI, 16; "Iscariot" viendrait-il de "Sicaire"?), déçu dans son espérance nationaliste par Jésus (cf. encore: "*Mon royaume n'est pas de ce monde*", *Jean*, XVIII, 36, où cette affirmation est attribuée à Jésus).

Jésus n'était pas non plus un révolutionnaire social. Il ne dit pas : "revendiquez votre dû, la justice"; il recommande seulement à ses adeptes d'être justes eux-mêmes à l'égard des autres, et leur dit: "*Tu aimeras ton prochain comme toi-même*" (*Matthieu*, XXII,39; *Marc*, XII,31; cf. *Luc*, X, 28; *Jean*, XIII, 35). Et on lit en Paul: "*Par l'amour mettez-vous au service les uns des autres*" (*Galates*, V, 13). Jésus n'a-t-il pas, lui-même, lavé les pieds de ses disciples, selon *Jean*, XIII, 2-15 ?

5) La condamnation à mort de Jésus.

Dans l'ouvrage collectif (Jean Bottéro, Marc-Alain Ouaknin et Joseph Moingt interrogés par Hélène Monsacré et Jean-Louis Schlegel) intitulé *La plus belle histoire de Dieu. Qui est le Dieu de la Bible?* (Paris, éditions du Seuil, 1997), le jésuite Joseph Moingt, théologien, directeur de la revue *Recherches de science religieuse*, interrogé sur le procès et la condamnation à mort de Jésus, répond à la remarque: « *Il y a donc eu intervention des autorités religieuses du Judaïsme, et pour des motivations religieuses?* », répond donc : « *Oui, mais cela peut et doit se dire sans incriminer ni le peuple juif comme tel ni la religion juive comme telle. Il n'y a pas même lieu de diaboliser les adversaires de Jésus, qui étaient des gens pieux, vraisemblablement sincères, ni hypocrites ni sanguinaires; ils voulaient avant tout défendre la tradition de leurs pères, qu'ils sentaient à juste titre menacée par Jésus* » (p. 125).

Notons qu'au cours des deux siècles qui encadrent le tournant de l'ère, plusieurs juifs furent exécutés par leurs coreligionnaires, ou à l'instigation des chefs de ceux-ci, généralement pour des motifs qui ne sont pas sans nous rappeler ceux invoqués contre Jésus –mis à part le cas de Jean-Baptiste qui, au début de l'année 29, fut décapité à Machéronte sur l'ordre d'Hérode Antipas, tétrarque de Galilée et de Pérée, l'un des fils d'Hérode le Grand, parce qu'il avait publiquement critiqué la vie privée, scandaleuse aux yeux de la *Loi juive*, d'Antipas. Après avoir rappelé, pour mémoire, qu'au cours de l'été 170 avant notre ère, Ménélas, grand prêtre hellénisant, illégitime, nommé par le roi séleucide de Syrie Antiochus IV Épiphane (qui contrôle alors la Palestine), fait assassiner par les gens d'Antiochus – le grand dignitaire Andronique –, à Daphné près d'Antioche, l'ancien grand prêtre légitime Onias III (cf. : *Daniel*, IX , 25 etc, XI , 22 ; 2 *Maccabées*, IV, 30 , etc), nous citerons les cas suivants :

Ainsi fut exécuté à Damas, à l'instigation des Asmonéens (descendants des Maccabées), qui étaient alors, à Jérusalem, à la fois rois et grands prêtres, fut exécuté, donc, vers l'an 65 avant notre ère, le Maître de justice, lui-même d'origine sacerdotale, qui avait fondé la Communauté essénienne de Qoumrân.

Continuons. Selon l'historien juif Flavius Josèphe, vers la même époque Onias le Juste serait mort , lapidé par la populace, dans le camp de l'Asmonéen Hyrcan II, grand prêtre de 76 à 67, puis de 63 à 40. En ce qui concerne la mise à mort par des Juifs de Juifs adeptes du Christianisme, rappelons les cas suivants:

- Étienne le "protomartyr" (premier martyr chrétien), qui, après avoir été traîné devant les autorités juives de Jérusalem, fut lynché par la foule vers l'an 34 ou plutôt en 36, après le rappel à Rome du procurateur Ponce Pilate et avant l'arrivée de son successeur Marcellus en 37 (cf. les *Actes des Apôtres*, tout le chapitre VII).

- Puis, avant la Pâque de l'an 44, Jacques le Majeur (frère de Jean l'évangéliste) est décapité sur l'ordre du roi Hérode Agrippa Ier, fils d'Hérode le Grand (cf. *Actes des Apôtres*, XII, 1-3).

- Et, en l'an 62, le grand prêtre Anan (ou Ananos) fait lapider Jacques le Mineur ("frère" de Jésus et chef de l'Église chrétienne de Jérusalem), ceci entre la mort du procurateur romain Festus (60-62) et l'arrivée de son successeur Albinus (62-64); alors, Agrippa II, fils d'Agrippa Ier, roi sur une partie de la Galilée ainsi que sur divers territoires situés à l'est du Jourdain, et Inspecteur du Temple avec droit de désigner le grand prêtre, révoque Anan qu'il avait nommé grand prêtre peu avant en 62 (cf. F.-M. Abel, dominicain, professeur à l'École biblique et archéologique française de Jérusalem, dans *Histoire de la Palestine depuis la conquête d'Alexandre jusqu'à l'invasion arabe*, Paris, éditions Gabalda et Cie, tome 1, 1952, pp. 471-472).

Sous le régime des procurateurs romains, le droit de condamner à mort ("*jus gladii*") leur était réservé. Quand, donc, les autorités juives de Jérusalem amenaient au tribunal du procurateur l'un de leurs coreligionnaires, c'est qu'elles estimaient que celui-ci méritait la mort. Dans le cas de Jésus, si l'on en croit les Évangiles, celui-ci représentait une menace pour le service du Temple – s'en prenant, notamment, aux changeurs et aux marchands installés sous les portiques de l'esplanade du Temple (cf. notre ouvrage intitulé *Les Temples de Jérusalem*, Paris, éditions Paris-Méditerranée, 1999, p. 63) – sinon pour le Temple lui-même. Et son succès auprès des foules – prenant parfois un tour politique, comme le "*jour des Rameaux*" où Jésus entra à Jérusalem acclamé comme "*fils de David*", titre à la fois royal et messianique – ne risquait-il pas de conduire à une agitation, à des troubles pouvant entraîner l'intervention des occupants romains?

N'est-ce pas, d'ailleurs, un tel argument que, selon l'*Évangile de Jean* (en XII, 47-50), le grand prêtre – lors de la tenue d'un conseil réunissant haut sacerdoce et pharisiens afin de décider, face au succès populaire de Jésus, de l'arrestation et du sort de celui-ci – aurait mis en avant: « *Il vaut mieux qu'un seul homme meure pour le peuple et que la nation ne périsse pas tout entière* »? C'est bien ce qui se produira un peu plus tard, quand une telle intervention romaine déclenchera la Première Guerre (ou Révolte) juive (66-70 de notre ère) qui aboutira à la ruine du Temple et à la déportation de nombreux juifs comme esclaves par les Romains.

6) La mort et la résurrection de Jésus : réalités ou apparences ?

La lecture attentive des passages des Évangiles évoquant la fin de Jésus, peut réserver quelques surprises aux non initiés. Rappelons quelques-uns de ces éléments ainsi non dénués d'intérêt, d'abord ceux concernant la mort de Jésus.

- Selon les trois Évangiles synoptiques, ce n'est pas Jésus qui porte sa croix, mais Simon de Cyrène – pour ménager Jésus.

- Pour en finir plus vite avec les crucifiés avant le début du sabbat, les autorités juives auraient demandé à Pilate de faire briser les jambes des suppliciés (selon Jean) ; ce qui aurait été fait pour les deux « larrons » mais non pas pour Jésus considéré comme déjà mort ; par contre, l'un des gardes lui aurait percé le côté d'un coup de lance (selon encore Jean seul).

- Auparavant, on aurait proposé à Jésus, comme à tous les crucifiés, de boire un « stupéfiant » (vin additionné de myrrhe) qu'il aurait refusé. Sur la fin, il aurait eu soif et un soldat lui aurait présenté une éponge trempée dans du « vinaigre » (boisson acidulée utilisée par les soldats romains), selon les quatre Évangiles.

- Joseph d'Arimatee – homme riche, membre du Sanhédrin, disciple de Jésus – serait allé réclamer à Pilate le corps de Jésus. Pilate s'étonnant qu'il soit déjà mort aurait interrogé le centurion à ce sujet (selon Marc seul). Et Joseph d'Arimatee aurait mis Jésus au tombeau, se hâtant avant le sabbat.

- Selon Jean seul, le pharisien Nicodème serait venu avec des aromates pour préparer à la mise au tombeau le cadavre de Jésus entouré de linges.

- Ce n'est que le lendemain (jour du sabbat selon les synoptiques !) que les autorités juives vont chez Pilate (!) lui demander de faire garder le tombeau de Jésus (par des soldats romains ou des gardes du Temple ?), tombeau où auraient été apposés des scellés (seulement selon Matthieu).

- Quand les femmes de l'entourage de Jésus (Marie-Madeleine seule allant chercher Pierre et Jean, selon Jean) seraient allées, après le sabbat, au tombeau de Jésus pour oindre son corps avec des aromates (selon Marc et Luc), le tombeau était ouvert et vide, mis à part les linges. Alors Marie-Madeleine aurait couru trouver Simon-Pierre et Jean et leur aurait dit : « *On a enlevé le Seigneur du tombeau et nous ne savons pas où on l'a mis* » (Jean, XX, 2). Selon Matthieu, c'est un Ange qui aurait roulé la pierre du tombeau, terrorisant les gardes.

- Selon Matthieu seul, quelques-uns des gardes vont faire rapport aux autorités juives ; celles-ci auraient donné aux soldats une forte somme d'argent en leur disant d'affirmer : « *Ses disciples sont venus de nuit et l'ont dérobé tandis que nous dormions* » (Matthieu, XXVIII, 11-12). Ce qui fut fait, les autorités juives se chargeant d'amadouer Pilate, si nécessaire, et « *cette histoire s'est colportée parmi les Juifs jusqu'à ce jour* » (verset 15).

Ne dirait-on pas que ces récits tentent de nous suggérer que Jésus n'est pas réellement mort lors de sa « Passion » ? On le ménage dans le port de sa croix ; au lieu de lui briser les jambes comme aux autres suppliciés, ce qui l'aurait assurément tué, sous le prétexte qu'il serait déjà mort on lui aurait seulement percé le flanc, un tel coup de lance pouvant être de faible gravité !

Jésus ne serait-il pas tombé, en quelque sorte, en syncope (catalepsie, cataplexie, narcolepsie) ? Alors, on l'aurait mis au tombeau rapidement – en invoquant l'approche du sabbat -, Pilate lui-même s'étant étonné (selon Marc) qu'il soit déjà mort.

Et cela :

- ou bien en le croyant réellement mort, et il serait sorti plus tard de sa syncope devant les gardes épouvantés ;
- ou bien dans le cadre d'une opération – est-ce vraiment aberrant ? – menée par ses proches, opération intégrée dans l' "histoire" propagée par les autorités juives ; dans ce cas :
 - Jésus aurait imité la mort ;
 - les soldats *bakchichés* ne l'auraient pas tué et auraient laissé ses fidèles le libérer du tombeau – comme le prétend l' "histoire" rapportée ci-dessus.

Venons-en au problème de la Résurrection de Jésus. D'abord, soulignons que tout ce que peut dire l'historien, c'est que les proches et les disciples de Jésus, notamment, se sont comportés comme si Jésus était réellement ressuscité.

Mais relevons quelques détails surprenants. Ainsi, alors qu'en *Jean*, XX, 17, Jésus dit à Marie-Madeleine, qui « *s'est jetée aux pieds de Jésus pour les tenir embrassés. Cf. Matthieu, XXVIII, 9* », selon une note à ce verset de *La Bible de Jérusalem* (p.1860, note d) : « *Ne me touche pas, car je ne suis pas encore monté vers le Père* », par contre, selon *Jean*, XX,27, Jésus fait toucher par Thomas l'incrédule la plaie de son côté. Par ailleurs, il ne semble pas que les aliments qu'il aurait consommés, notamment avec ses disciples (cf. *Luc*, XXIV, 41-43), l'aient empêché de passer au travers des murs.

En ce qui concerne les plaies aux membres et au côté que Jésus, nous disent les Évangiles, aurait montrées à ses disciples, précisons bien que même dans l'hypothèse où il ne serait pas mort sur la croix, Jésus aurait été crucifié et en aurait porté les stigmates. Mais, toujours dans cette même hypothèse, soyons bien conscients que si, donc, il n'était pas mort sur la croix, Jésus n'avait pas eu à ressusciter pour se montrer ainsi à ses proches et à ses disciples.

Ajoutons qu'au cours du Colloque organisé, les 23 et 24 janvier 1998, à l'Institut Catholique de Paris, sur *Jésus. Vingt ans de publications en langue française*, Michel Quesnel, professeur à cet Institut, a fait remarquer que les seuls témoins de la résurrection de Jésus ayant été ses proches, ce témoignage n'était pas historiquement très fiable. Relevons que, dans le cas de l'hypothèse présentée ci-dessus, la bonne foi des témoins ne serait pas mise en doute.

LE CHRISTIANISME HELLENISTIQUE.

Après la mort de Jésus, l'influence du monde hellénistique, qui amena à diviniser Jésus, n'aurait-elle pas conduit à divers emprunts aux religions orientales, « religions à mystères », tels que le sacrifice divin et la communion à ce sacrifice ?

Les pages suivantes vont évoquer ces questions.

1-Dernière étape dans la promotion de Jésus : qui fut Jésus : prophète, messie, dieu ?

Selon le R.P. dominicain Marie-Émile Boismard : « Aux foules juives qui les suivent, Jésus demande seulement de croire qu'il est un prophète envoyé par Dieu pour leur enseigner comment elles doivent vivre en accomplissant la volonté de Dieu ». (*A l'Aube du Christianisme*, éditions du Cerf, Paris, 1999, p.169).

A propos du prophétisme biblique, rappelons, avec *La Bible de Jérusalem* (p.1265) que « Le premier d'entre ces prophètes ["écrivains"], Amos, exerce son ministère au milieu du VIII^{ème} siècle, environ cinquante ans après la mort d'Élisée, et le grand mouvement prophétique durera jusqu'à l'Exil, moins de deux siècles, qui sont dominés par les figures énormes d'Isaïe et de Jérémie, mais où se placent aussi Osée, Michée, Nahum, Sophonie, Habacuc. La fin du ministère de Jérémie est contemporaine des débuts d'Ézéchiel ». Avec le livre de Daniel, « la grande inspiration prophétique apparaît tarie, on fait appel aux "prophètes d'antan", Daniel, IX 6, 10, cf. déjà Zacharie VII, 7, 12 ; et Zacharie, XIII, 2-6 prévoit la disparition de l'institution prophétique compromise par les faux prophètes. Mais Joël, III, 1-5 annonce une effusion de l'Esprit aux temps messianiques ».

En effet, « l'Esprit de prophétie, éteint depuis Malachie, devait, selon l'attente du judaïsme, revenir comme signe de l'ère messianique, soit dans la personne d'Élie, Matthieu, XVII, 10-11 et parallèles, soit sous forme d'une effusion générale de l'Esprit, Actes, II, 17-18, 33 » (p.1706, note a).

Celle-ci « se réalisera à la Pentecôte, d'après Actes, II, 16, etc. C'est en effet le début des temps nouveaux ouverts par la prédication de Jean-Baptiste, le dernier des prophètes de l'Ancienne Loi, "prophète et plus que prophète", Matthieu, XI, 9 ; Luc, VII, 26 » (p.1265). C'est omettre, notons-le, le prophétisme essénien signalé par l'historien juif Flavius Josèphe (1^{er} siècle de notre ère) et surtout le rôle du « Prophète eschatologique » annoncé par Moïse, attribué au Maître de justice – fondateur de la Communauté essénienne de Qoumrân, sur la rive occidentale de la mer Morte, vers l'an 100 avant notre ère –, après la mort de celui-ci, par certains des *Manuscrits de la mer Morte* rédigés par ses disciples (cf. notre « Que sais-je ? » n°953, intitulé *Les Manuscrits de la mer Morte*, P.U.F., Paris, 8^{ème} édition 1996, p.68 ; 10^{ème} édition 2003, p.66). Mais : « C'est en Jésus seul que la foi chrétienne a reconnu ce Prophète [annoncé par Moïse], Actes, III, 22-26 ; Jean, VI, 14 ; VII, 40. Toutefois, le charisme de prophétie s'étant répandu dans l'Église primitive à la suite de la Pentecôte, Actes, XI, 27, ce titre de Jésus s'est effacé bientôt devant d'autres titres plus spécifiques de la christologie » (p.1706, note a).

C'est que, comme l'écrit le R.P. Boismard, si Jésus demande aux foules juives qui le suivent de croire seulement qu'il est un prophète envoyé par Dieu, « Jésus sait cependant qu'il n'est pas

que le prophète du royaume nouveau [de Dieu], il en est également le Christ, celui qui a reçu, de par Dieu, l'onction royale¹. Mais il ne veut pas être reconnu par les foules comme le roi messianique, ce qui risquerait de prêter à une confusion dramatique » (M.-É. Boismard, ouvrage cité, p.169). Précisons ceci, concernant cette onction et le titre de « Christ » : « Par l'onction – on employait pour cela une huile savamment préparée, cf. Exode, XXX, 23, etc. – Israël consacrait à Dieu ce qu'il avait choisi en vue de son œuvre parmi le peuple élu ou dans le monde : soit des lieux (Genèse, XXVIII, 18) ou des objets de culte (Exode, XXX, 26, etc ; XXIX, 2), soit surtout des hommes chargés d'un ministère particulier : le roi (I Samuel, IX, 16 ; XVI, 3 ; I Rois, I, 34 etc.), le prophète (I Rois, XIX, 16) et le grand prêtre (Exode, XXVIII, 41 ; un rédacteur postérieur étendit cette coutume à tous les prêtres, en remplacement de la simple aspersion, cf. Lévitique, VIII, 30) » (D. Lys, « Onction », dans le *Vocabulaire biblique*, ouvrage collectif publié sous la direction de J.-J. Von Allmen, éditions Delachaux et Niestlé, Neuchâtel et Paris, 1954, pp.211-212). Cf., également, A. Caquot, cité dans notre article « *L'attente messianique dans les Manuscrits de la mer Morte* », de l'ouvrage collectif, publié sous notre direction, intitulé : *Qoumrân et les Manuscrits de la mer Morte. Un cinquantenaire*, éditions du Cerf, Paris, 1997, p.371, nouvelle édition augmentée, 2000, p. 357). Dans la citation ci-dessus d'un passage de D. Lys, la référence à I Rois, XIX, 16, concerne Élisée qu'Élie, d'ordre de Dieu, doit oindre comme prophète à sa place. Mais, nous y ajouterons Isaïe, qui dit de lui-même, en Isaïe, LXI, 1 : « Yahweh m'a donné l'onction ». Revenons au personnage de Jésus : « Si Jésus se présentait aux foules comme le roi messianique, il risquait d'être mal compris et de provoquer, contre sa volonté et contre la volonté de Dieu, une insurrection politique. C'est donc aux seuls apôtres que Jésus révèle qu'il est le Christ, le roi messianique. Lorsque Pierre lui déclare : "Tu es le Christ", Jésus ne le dément pas, mais il ordonne de ne le révéler à personne (Marc, VIII, 27-30) » (M.-É. Boismard, ouvrage cité, pp.169-170). Remarquons que, selon les Évangiles, Jésus descendrait à la fois de David par Joseph, et d'Aaron par Marie, « parente » d'Élisabeth (Luc, I, 36), elle-même « descendante d'Aaron » (Luc, I, 5) !

Dernière étape dans la promotion, si l'on peut dire, du personnage de Jésus. En conclusion à son chapitre intitulé : « La divinité du Christ », le R.P. Boismard écrit (p.104-105) :

« Nous pouvons comprendre maintenant comment s'est élaborée progressivement, à l'aube du christianisme, la croyance en la divinité du Christ. Selon l'Évangile de Marc, reflet de la prédication primitive, Jésus n'est pas un Dieu, mais un homme. Lui-même refuse le titre de Dieu (Marc, X, 17-18) et il reconnaît que sa connaissance du plan de Dieu sur le monde est limitée (Marc, XIII,32). On trouve un écho de cette christologie primitive dans les traditions johannique (Jean, XVII, 3 [Jésus parle au « Père » : « La vie éternelle, c'est qu'ils te connaissent, toi, le seul véritable Dieu, et celui que tu as envoyé, Jésus-Christ », selon *La Bible de Jérusalem*]) et paulinienne (I Timothée, II, 5. [Car Dieu est unique, unique aussi le médiateur entre Dieu et les hommes, le Christ Jésus, homme lui-même (littéralement : « (un) homme Christ Jésus », selon la Bible de Jérusalem, p.2040, note h)]. C'est seulement la veille de sa mort, que le Christ fait une allusion discrète au fait que, d'une certaine façon, il peut se comparer à la parole ou à la sagesse de Dieu (Marc, XIV, 22)²).

« Ce dernier thème va être repris et développé dans les traditions johannique et paulinienne selon un parallélisme assez remarquable. Selon les livres sapientiaux et Philon d'Alexandrie, Dieu aurait effectué la création en deux temps. Il aurait d'abord créé la sagesse ou la parole, puis le reste du monde par l'intermédiaire de cette sagesse ou de son Logos. Selon Jean aussi, comme selon Paul, Dieu a créé le monde par son Logos (Jean, I, 1ab, 3) ou par sa sagesse (I Corinthiens,

¹ La découverte des *Manuscrits de la Mer Morte* (documents datant, essentiellement, du Ier siècle avant notre ère et du Ier siècle de celle-ci) a révélé le rôle important que certains milieux sacerdotaux juifs accordaient, à cette époque, à un Messie-Prêtre. Parler ainsi uniquement, à propos du Messie, d'« onction royale », serait-il dû à l'importance tenue, dans l'exégèse biblique, d'une part par les pharisiens et les rabbins (laïcs concurrents des prêtres sadducéens), d'autre part par les protestants ?

² pourtant, le dernier cri que Jésus poussa avant de mourir, fut, selon Matthieu et Marc, cette évocation du *Psaume 22, 2* : « Mon Dieu, mon Dieu, pourquoi m'as-tu abandonné ? ».

VIII, 6), *Logos ou sagesse qui s'identifient d'une certaine façon au Christ. Mais, comme dans les livres sapientiaux et comme pour Philon d'Alexandrie, le Christ-sagesse ou le Christ-Logos n'est pas Dieu puisqu'il a été créé par Dieu (Apocalypse, III, 14 ; Colossiens I, 15). C'est seulement au terme de cette évolution, pas avant les années 80 [date sans doute trop basse], que le Christ sera identifié à Dieu : en Jean, I, 1c qui ajoute la phrase " et la Parole était Dieu" au texte primitif, et en Épître à Tite, II, 13 qui réinterprète 1 Timothée, II, 5 en y ajoutant l'affirmation que le Christ est " notre grand Dieu et sauveur". Notons que cette insertion en Jean « introduit une contradiction », comme le souligne M.-É. Boismard (p.85), car « comment le Logos peut-il être à la fois distinct de Dieu, puisqu'il était "auprès" de lui, et identique à Dieu ? ».*

« Selon Jean, XVI, 12-13, cet approfondissement christologique se serait effectué grâce à l'Esprit de vérité » (M.-É. Boismard, ouvrage cité, pp.104-105).

Un peu plus loin, dans le même ouvrage, le R.P. dominicain relève l'occasion historique qu'aurait utilisée, selon lui, l' « Esprit de vérité » pour parvenir à la divinisation de Jésus. Voici ses propos : « *Nous pouvons revenir maintenant au problème qui nous occupe : pourquoi Jean IIb, [le R.P. Boismard distingue dans l'Évangile de Jean « quatre niveaux rédactionnels différents » (p. 10 ; cf. p. 81) : Jean I, IIa, IIb et III], pourquoi Jean IIb, donc, aurait-il ajouté à l'hymne d'inspiration philonienne qu'il reprenait en I, 1-3 la précision que " le Logos était Dieu", et donc que Jésus, le Logos fait chair (I, 14), était Dieu ? La ville d'Éphèse était vouée au culte d'Artémis (Actes, XIX, 23-40), déesse que l'on tenait pour fille de Zeus et de Léto, sœur d'Apollon. Le temple magnifique qui avait été élevé en son honneur était considéré comme une des sept merveilles du monde. Toute la vie religieuse et économique de la ville était commandée par le culte d'Artémis. Mais étant donné cette situation, on voit tout de suite les difficultés que devait rencontrer la prédication chrétienne dans cette ville. Comment Jésus de Nazareth, ce Juif obscur, crucifié et que l'on disait ressuscité, pouvait-il être comparé à la déesse Artémis, fille de Zeus ? La prédication chrétienne n'était-elle pas vouée à un échec irrémédiable ? Mais la situation devenait tout autre si l'on pouvait annoncer que Jésus était Dieu, qu'il était l'Unique-Engendré du Père ? Jésus ne le cédait en rien à Artémis, fille de Zeus. C'est ce que l'Esprit de vérité a fait comprendre aux cercles johanniques d'Éphèse (Jean, XVI, 12-13), dont Jean IIb s'est fait l'écho [...]. La tradition paulinienne aurait subi une évolution parallèle à partir des spéculations sapientielles sur la sagesse de Dieu. C'est au terme de cette évolution que l'auteur de la lettre à Tite peut écrire : "[nous attendons] la bienheureuse espérance et la manifestation de la gloire de notre grand Dieu et sauveur Jésus-Christ" (Tite, II, 13) » (M.-É. Boismard, ouvrage cité, pp.175-176).*

Regardons, maintenant, " la tradition lucanienne ", selon le R.P. Boismard : « *L'ultime rédacteur lucanien veut donc dire que si Jésus peut être appelé " Fils de Dieu ", ce n'est pas dans un sens adoptianiste, comme le suggérait son baptême [cf. Luc III, 22 : « Et l'Esprit Saint descendit sur lui [Jésus] sous une forme corporelle, comme une colombe. Et une voix partit du ciel : "Tu es mon fils ; moi, aujourd'hui, je t'ai engendré" » ; cf. Psaumes, II, 7], mais dans un sens plus profond : il est "Fils de Dieu" parce qu'il a été conçu par l'Esprit de Dieu. C'est ce que veut insinuer la généalogie du Christ que l'ultime rédacteur lucanien nous propose en III, 23-38 : " Et Jésus, lors de ses débuts, avait environ trente ans, et il était, à ce que l'on croyait, fils de Joseph, fils d'Héli [...] fils de Seth, fils d'Adam, fils de Dieu ". Adam peut être dit " fils de Dieu " parce qu'il a été créé par Dieu (Genèse, II, 7) ; mais il en va de même de Jésus puisqu'il a été conçu par l'Esprit de Dieu (Luc, I, 35). De là à conclure que Jésus était Dieu, il n'y avait qu'un pas à franchir » (Marie-Émile Boismard, ouvrage cité, p.177). Rappelons que Luc, médecin grec disciple de Paul, est le seul évangéliste canonique d'origine "païenne".*

Ainsi, l'attribution à Jésus de tel titre ou qualité qui aurait paru insupportable en milieu judéen devenait indispensable en milieu hellénistique.

2-"Sainte Cène" et communion : présence réelle ou métaphore ?

On lit en *Matthieu*, XXVI, 17: « *Le premier jour des Azymes, les disciples s'approchèrent de Jésus et lui dirent: "Où veux-tu que nous te préparions de quoi manger la Pâque?"* », verset que *La Bible de Jérusalem* (p. 1723) dote de la longue note *d* que voici: « *Le "premier jour" de la semaine où l'on mangeait des pains sans levain (azymes), cf. Exode, XII, 1; XXIII, 14, était normalement celui qui suivait le repas pascal; en nommant ainsi le jour précédent, les Synoptiques font preuve d'un usage plus large. Par ailleurs, il semble bien, d'après Jean, XVIII, 28 et d'autres détails de la Passion, que le repas pascal fut célébré cette année-là au soir du vendredi (ou "Parascève", Matthieu, XXVII, 62; cf. Jean, XIX, 14, 31, 42) [p. 1728, note i, il est rappelé que « Ce terme (de Parascève) s'appliquait au vendredi, jour où se faisaient les préparatifs du sabbat* »]. *La Cène de Jésus que les Synoptiques placent un jour plus tôt, au soir du jeudi, doit dès lors s'expliquer soit par l'anticipation du rite dans une partie du peuple juif, soit plutôt par une anticipation voulue par Jésus lui-même: ne pouvant célébrer la Pâque le lendemain, sinon en sa propre personne sur la Croix, Jean, XIX, 36; 1 Corinthiens [1ère épître de Paul aux Corinthiens], V, 7, Jésus aura institué son rite nouveau au cours d'un repas qui aura reçu par contrecoup les traits de la Pâque ancienne. L'opinion récente [cf. notamment Annie Jaubert, *La date de la Cène*, Paris, éditions J.Gabalda et Cie, 1957] qui place la Cène au soir du mardi, selon le calendrier essénien, ne semble pas devoir être retenue. – Le 14 Nisan (jour du repas pascal) étant tombé un vendredi en 30 et en 33 après J. - C., les exégètes choisissent l'une ou l'autre de ces deux années pour celle de la mort du Christ, selon qu'ils placent son baptême en 28 ou en 29 et qu'ils assignent à son ministère une durée plus ou moins longue* ». Et il est précisé dans le "Tableau chronologique" de *La Bible de Jérusalem*, p. 2166, col. 2: « *Pâque 30 : la veille, donc au 14 Nisan, un vendredi, mort de Jésus, Jean, XIX, 31, etc. (la Pâque a coïncidé avec le sabbat, le 8 avril 30 et le 4 avril 33 : la seconde date est trop tardive, cf. : Jean, II, 20). Cf. Matthieu, XXVI, 17* ».

Ajoutons qu'il est indiqué en *Jean*, XIII, 28: « *Alors ils [les adversaires juifs de Jésus] mènent Jésus de chez Caïphe [le grand prêtre en exercice] au prétoire [le tribunal du procureur romain]. C'était le matin. Eux-mêmes n'entrèrent pas dans le prétoire, pour ne pas se souiller, mais pour pouvoir manger la Pâque* », verset dont la fin bénéficie de la note suivante de *La Bible de Jérusalem* (p. 1857, note b): « *Pénétrer dans la maison d'un païen constituait une impureté légale, cf. Actes, XI, 2, etc. – Selon Jean, la Pâque des Juifs n'est pas encore arrivée; Jésus sera mis à mort au moment où l'on immolait les agneaux dans le Temple, la veille de la Pâque, Jean, XIX, 14; cf. XIX, 31, 42: il est le véritable Agneau pascal, Jean XIX, 36; 1 Corinthiens, V, 7 [agneau dont la présence n'est d'ailleurs pas signalée au menu de cette "Sainte Cène"]. Les Synoptiques supposent une chronologie différente: Jésus aurait été mis à mort le jour de la Pâque, cf. Matthieu, XXVI, 17, etc.* ».

Laissons là ces complexes problèmes de calendriers. Et citons ce célèbre passage évangélique concernant le déroulement de la "Sainte Cène": « *Et tandis qu'ils mangeaient, il prit du pain, le bénit, le rompit et le leur donna [aux Douze disciples] en disant: "Prenez, ceci est mon corps". Puis, prenant une coupe, il rendit grâce [précisons que « "Rendre grâce" traduit ici le verbe grec eucharistô, dont le substantif eucharistia, "action de grâce", a été adopté par le langage chrétien pour désigner la Sainte Cène* » – comme, à propos du passage correspondant de *Matthieu*, le rappelle *La Bible de Jérusalem*, p. 1724, note b] et la leur donna [la coupe], et ils en burent tous. Et il leur dit: "ceci est mon sang, le sang de l'alliance, qui va être répandu pour une multitude. En vérité, je vous le dis, je ne boirai plus du produit de la vigne jusqu'au jour où je boirai le vin nouveau dans le Royaume de Dieu" » (selon *Marc*, XIV, 22-25, très proche de *Matthieu*, XXVI, 26-29). Commentant "la parole dite eucharistique", le R. P. Marie-Émile Boismard, écrit: « *"Prenez, ceci est mon corps" (Marc, XIV,22). Que pouvaient comprendre les disciples? Il est*

clair qu'ils ne pouvaient pas concevoir une identité matérielle entre le pain et le corps du Christ. Ce ne pouvait être qu'une comparaison, au sens où Paul dira en 1 Corinthiens X, 4, faisant allusion à la pierre qui suivait les Hébreux dans le désert selon Exode, XVII, 6: "Or la pierre était le Christ". Il est certain aussi que le Christ a prononcé cette parole, non pas en grec, mais en araméen. Une rétroversion en cette langue (qui ne comporte pas de verbe être donnerait den gûphi. Or, les sémites ne distinguant pas l'âme du corps, le mot gûpha désignait l'homme tout entier, dans son unité psycho-somatique. Quand il était affecté d'un suffixe personnel, comme ici, il équivalait à un simple pronom personnel. Jésus aurait donc dit à ses disciples: "Ceci, moi". Comment le Christ pouvait-il se comparer au pain? Dans la Bible, le pain était le symbole, soit de la parole de Dieu (Deutéronome, VIII, 3; Amos, VIII, 11; voir aussi Isaïe, LV, 2-3, 10-11), soit de sa sagesse (Proverbes, IX, 5-6; Siracide, XXIV, 19-21). De même que le pain nourrit l'homme matériellement, ainsi la parole de Dieu ou sa sagesse le nourrissent spirituellement. Jésus, de par l'enseignement qu'il a transmis à l'humanité, est donc comme le pain qui nourrit l'esprit de ceux qui le reçoivent. Pour Marc, cette parole du Christ ne fait que reprendre la valeur symbolique qu'il a donnée au récit de la multiplication des pains: le pain symbolise la parole de Dieu; Jésus la transmet aux disciples, qui eux-mêmes devront la transmettre aux foules ». (pp. 77-78).

Relevons que, dans son commentaire de ce passage de Marc, le R.P. Boismard ne parle pas de la coupe qui, selon ce passage lui-même, aurait contenu du sang de Jésus que tous ses disciples auraient bu! Or, comment un Juif aurait-il pu envisager de boire du sang, quelle que soit sa nature? Et, soulignons-le, ce n'est qu'après la mort de Jésus et sa disparition que fut posée la question de l'abandon, par les Chrétiens, du respect des observances alimentaires des Juifs.

Citons, maintenant, ces lignes de *l'Évangile de Jean* qui évoquent de semblables problèmes; c'est Jésus qui parle: « *"Moi, je suis le pain de vie. Vos pères, dans le désert, ont mangé la manne et sont morts ; ce pain est celui qui descend du ciel pour qu'on le mange et ne meure pas. Moi, je suis le pain vivant, descendu du ciel. Si quelqu'un mange de ce pain, il vivra pour toujours. Et le pain que je donnerai, c'est ma chair pour la vie du monde". Les Juifs alors se mirent à discuter fort entre eux; ils disaient: "Comment celui-là peut-il nous donner sa chair à manger?" Alors Jésus leur dit: "En vérité, en vérité, je vous le dis, si vous ne mangez la chair du Fils de l'homme et ne buvez son sang, vous n'aurez pas la vie en vous. Qui mange ma chair et boit mon sang a la vie éternelle et je le ressusciterai au dernier jour. Car ma chair est vraiment une nourriture et mon sang vraiment une boisson. Qui mange ma chair et boit mon sang demeure en moi et moi en lui. De même que le Père, qui est vivant, m'a envoyé et que je vis par le Père, de même celui qui me mange, lui aussi vivra par moi. Voici le pain descendu du ciel; il n'est pas comme celui qu'ont mangé les pères et ils sont morts: qui mange ce pain vivra pour toujours". Tel fut l'enseignement qu'il donna en synagogue à Capharnaüm* » (Jean, VI, 48-59). Ne croirait-on pas lire, ainsi, la présentation de ce qui sera appelé la *transsubstantiation*, la *présence réelle* (cf. le 4^{ème} concile du Latran, en 1215, et le concile de Trente, au XVI^{ème} siècle, Session XIII, canon 2), notion scandaleuse, dans ses perspectives "alimentaires", pour des Juifs ou des Chrétiens d'origine juive?

Alors, pour éviter de bien laborieuses reptations intellectuelles, conviendrait-il de mettre en doute l'authenticité originelle de ces paroles? S'il devait en être ainsi, ce ne serait certes pas le seul passage évangélique se trouvant dans cette situation. Il conviendrait, donc, d'apporter une réponse positive à la question posée au début de ce chapitre. Et n'oublions pas que si Jésus, après sa mort, fut gratifié d'une ascendance divine, des empereurs romains d'alors, quant à eux, bénéficiaient du même avantage dès leur vivant.

TABLE DES MATIERES

Introduction

Chapitre Premier : Jésus fils d'Israël

1. Jésus a-t-il réellement existé ?
2. Jésus a-t-il vécu à Nazareth ?
3. Jésus fut-il essénien ?
4. Jésus fut-il un zélote ou un révolutionnaire social ?
5. La condamnation à mort de Jésus
6. La mort et la résurrection de Jésus : réalités ou apparences ?

Chapitre 2 : le christianisme hellénistique.

1. Dernière étape dans la promotion de Jésus : qui fut Jésus : prophète, messie, dieu ?
2. Sainte Cène et communion : présence réelle ou métaphore ?